



Randonnée pédestre/Marche Nordique Les boucles de la Seine.

Ven. 28 septembre / dim.30 septembre

Geneviève /J.Louis Brillet et Evelyne Clement vous vous proposent un week - end dans la Forêt de Brotonne en longeant le fleuve en direction de l'abbaye de Jumièges puis plus au nord vers St Wandrille.

Nous partirons de Paris le vendredi en fin d'après-midi et rentrerons le dimanche soir.

La participation est limitée à **12 personnes**.

Hébergement :

Un gîte équestre à La Mailleraye sur Seine pour 2 nuits. Douche, toilettes, cuisine. 40 euros /pers sur la base de 12 (+ taxe Séjour)

Repas ; Petits déjeuners fournis par nos soins.

Vendredi soir : pique-nique ou repas sur place en fonction de l'heure d'arrivée.

Samedi soir : traiteur ou restaurant (à voir).

Prévoir les pique-niques des 2 déjeuners (ravitaillement possible à la Maillereraye).

Randonnées

Samedi : le matin : marche nordique en compagnie d'Evelyne ou randonnée classique avec les Brillet, on se retrouve pour le pique -nique et continuons ensemble vers l'abbaye de Jumièges (visite) traversée de la Seine par un bac.
Environ 20 kms

Dimanche : Nous reprenons les voitures pour traverser le Pont de Brotonne puis même système : Marche nordique /rando en direction de St Wandrille (visite) puis retour sur Paris.

Environ 18 kms en fonction de notre courage et du temps de visite à St Wandrille.

Transport :

Nous utiliserons en principe 3 voitures. (pas de possibilité de train)

Le trajet 151 km par l'A13/A14 devrait prendre un peu moins de 2 heures.
Indemnisation des propriétaires des véhicules selon les règles du CIHM

Départ : le 28 septembre vers 16h30 de Paris (ou plus tard, en fonction)

Retour : le 30 septembre vers 17h00 de St Wandrille

**BULLETIN D'INSCRIPTION : Les Boucles de la Seine du 28 au30
septembre 2018**

Nom ----- Prénom -----

Adresse -----

Téléphone -----

e-mail -----

Adhérent CIHM carte n° -----

(Adhésion obligatoire)

Assurance : Compagnie-----N°-----

Acompte : 30 euros

Chèque à l'ordre de Marie Geneviève Brillet

Personne à prévenir en cas d'accident :

1) Nom, prénom, parenté -----

-

Téléphone -----

*Les organisateurs sont des bénévoles.
Ils ne sont ni guides, ni moniteurs, ni accompagnateurs professionnels.
Chaque participant à une activité est donc seul responsable de sa sécurité et doit être assuré.*

Annulation selon les règles du CIHM (voir brochure).

Pour plus d'informations, téléphoner à G. BRILLET: 06.80.66.65.01

e -mail :genevievebrillet@yahoo.fr